

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Bolton-Ouest, tenue le mardi 4 octobre 2022 à 19h30 à l'Hôtel de Ville situé au 9, chemin Town Hall, Bolton-Ouest, avec webdiffusion interactive.

Sont présents :

Margarita Lafontaine, conseillère n° 1
Loren Allen, conseiller n° 3
Eddy Whitcher, conseiller n° 4
Gilles Asselin, conseiller n° 5
formant quorum sous la présidence de Denis Vaillancourt, maire.

Est également présent :

Jean-François Grandmont, directeur général et greffier-trésorier

Assiste à distance :

Maike Storcks, directrice générale adjointe et greffière-trésorière adjointe

Est absente :

Nancy Lanteigne, conseillère n° 6

ORDRE DU JOUR

1. **OUVERTURE DE LA SÉANCE**
2. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
3. **PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS**
4. **APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX**
5. **CORRESPONDANCE**
6. **URBANISME**
 - 6.1. Rapport du responsable de l'urbanisme et inspecteur municipal
7. **ADMINISTRATION**
 - 7.1. Approbation des comptes et transferts
 - 7.2. Rapport des dépenses autorisées
 - 7.3. Rémunération du personnel électoral
8. **VOIRIE**
 - 8.1. Appel d'offres 2022-02 – Réfection du chemin Paramount – Décompte numéro 02
9. **ENVIRONNEMENT**
10. **SÉCURITÉ PUBLIQUE**
 - 10.1. Semaine de la prévention des incendies du 9 au 15 octobre 2022
11. **SANTÉ ET BIEN-ÊTRE**
12. **LOISIRS ET CULTURE**
13. **VARIA**
14. **DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS**
15. **LEVÉE DE LA SÉANCE**

253-1022

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Les membres participants à l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est ouverte par le maire à 19h30.

Le maire s'adresse aux personnes présentes.

254-1022

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

II EST PROPOSÉ PAR Loren Allen
APPUYÉ PAR Gilles Asselin
ET RÉSOLU :

D'adopter l'ordre du jour.

Adoptée à l'unanimité

255-1022
PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS

Le conseil tient une première période de questions.

256-1022
APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX

II EST PROPOSÉ PAR Gilles Asselin
APPUYÉ PAR Margarita Lafontaine
ET RÉSOLU :

D'approuver les versions anglaise et française du procès-verbal
du 12 septembre 2022.

Adoptée à l'unanimité

257-1022
CORRESPONDANCE

Une copie de la correspondance reçue a été transmise aux
membres du conseil. Aucun nouveau document à ajouter.

258-1022
URBANISME
RAPPORT DU RESPONSABLE DE L'URBANISME ET
INSPECTEUR MUNICIPAL

Le rapport du service d'urbanisme du mois de septembre 2022
est déposé.

Nombre de permis émis: 6
Valeur des travaux : 57 000 \$

259-1022
ADMINISTRATION
APPROBATION DES COMPTES ET TRANSFERTS

II EST PROPOSÉ PAR Gilles Asselin
APPUYÉ PAR Eddy Whitcher
ET RÉSOLU :

D'approuver la liste des comptes et transferts en date du 29
septembre 2022 au montant de 190 930,37 \$ et d'autoriser le
directeur général ou la directrice générale adjointe à effectuer le
paiement de ces comptes à qui de droit.

Adoptée à l'unanimité

260-1022
ADMINISTRATION
RAPPORT DES DÉPENSES AUTORISÉES

Le directeur général dépose le rapport des dépenses autorisées.

261-1022
ADMINISTRATION
RÉMUNÉRATION PAYABLE LORS D'ÉLECTIONS ET DE
RÉFÉRENDUM MUNICIPAUX

IL EST PROPOSÉ PAR Margarita Lafontaine
APPUYÉ PAR Eddy Whitcher
ET RÉSOLU :

D'appliquer les tarifs établis par le *Règlement sur le tarif des rémunérations payables lors d'élections et de référendum municipaux*, en fixant un tarif minimal de 20 \$/h.

D'autoriser le directeur général ou la directrice générale adjointe à embaucher tout le personnel requis et à effectuer toute dépense afin de mener à bien le processus électoral conformément à la loi et à leur pouvoir de délégation.

Adoptée à l'unanimité

262-1022
VOIRIE
APPEL D'OFFRES 2022-02 - RÉFECTION DU CHEMIN
PARAMOUNT- DÉCOMPTE NUMÉRO 02

ATTENDU la recommandation de M. Bruno Lortie, ingénieur.

IL EST PROPOSÉ PAR Eddy Whitcher
APPUYÉ PAR Loren Allen
ET RÉSOLU :

D'accepter le décompte progressif numéro 02 de l'entreprise Roger Dion et fils 2006 Inc. au montant de 548 950,92 \$ taxes incluses pour des travaux de remise en état du chemin Paramount dans le cadre de l'appel d'offres 2022-02;

De financer cette dépense, nette de ristourne de taxes, conformément au règlement numéro 386-2022.

D'autoriser le directeur général à donner toute directive et à signer tout document à cet effet.

Adoptée à l'unanimité

263-1022
ENVIRONNEMENT

Aucun dossier.

264-1022
SÉCURITÉ PUBLIQUE
SEMAINE DE PRÉVENTION DES INCENDIES
DU 9 AU 15 OCTOBRE 2022

La Semaine de la prévention des incendies se déroulera du 9 au 15 octobre 2022 sur le thème « Le premier responsable, c'est toi! ».

Chaque année au Québec, les incendies causent en moyenne :

13 maisons endommagées chaque jour,
400 blessés,
24 000 personnes évacuées.

Près de 49 % des incendies qui se produisent dans les maisons sont liés à une distraction ou à une erreur humaine.

265-1022
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

Le maire invite les citoyens concernés à participer à la 2^e campagne d'analyse de l'eau potable.

266-1022
LOISIRS ET CULTURE

Aucun dossier.

267-1022
VARIA

Le maire mentionne qu'une élection partielle aura lieu le 6 novembre; Marie-Blanche Richer et David Rollert ayant déjà déposé leur candidature.

268-1022
DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

Le conseil tient une deuxième période de questions au cours de laquelle les personnes assistant à la diffusion en direct peuvent poser des questions à ses membres.

Des copies de l'ordre du jour ont été mises à la disposition du public de façon électronique avant le début de la séance.

269-1022
LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé,

IL EST PROPOSÉ PAR Loren Allen
APPUYÉ PAR Margarita Lafontaine
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

De lever l'assemblée. Il est 20h13.

Jean-François Grandmont, OMA
Directeur général et greffier-trésorier

Denis Vaillancourt
Maire

Attestation

La signature du présent procès-verbal par le maire équivaut à la signature par celui-ci de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 du Code municipal.